

Editorial

Chers lecteurs,

Cela fait un moment qu'on parle de la réduction des effectifs de CRS l'été pour surveiller les plages. Mais jusqu'à présent l'action conjuguée des maires et des syndicats de policiers avaient fait reculer le gouvernement. Mais, cette année, celui-ci a décidé de faire des économies en ne détachant les quelque 650 CRS-MNS qui surveillent un peu partout des plages en France – une cinquantaine sur le littoral médocain – que pour les mois de juillet et août. Des économies de «bouts de chandelle» dénoncées par la plupart des maires qui font remarquer que les CRS sont payés par les communes et que la sécurité des citoyens, qu'ils soient sur les plages ou sur les routes, est du domaine de l'Etat. Et particulièrement dans le Médoc où, Michel Sammarcelli, le maire UMP de Lège et président du syndicat de la surveillance des plages girondines, met en garde les estivants sur le phénomène particulièrement dangereux des baines. Il faut préciser en outre que les maires souhaitent souvent avoir des maîtres-nageurs sauveteurs CRS pour encadrer les MNS «civils». Il ne s'agit pas d'une question de compétence en tant que MNS mais d'autorité : les CRS présentent l'avantage d'être habitués à la délinquance éventuelle et savent faire preuve d'une fermeté parfois nécessaire. De leur côté les CRS tiennent à cette mission qui redore leur blason en faisant oublier leur tâche ingrate et peu gratifiante de maintien de l'ordre dans les manifs. Bref, tout le monde est satisfait du système mis en place depuis des années. La décision de la ministre Michèle Alliot-Marie, pourtant élue du littoral aquitain, suscite des protestations au sein même de son parti : Michel Sammarcelli et Jean-Paul David, le maire de Lacanau, sont, par exemple, tous deux UMP. Il n'est pas sûr qu'ils soient pour autant écoutés.

Claude Fouchier

L'«assassinat» du 2007

Pas de bousculade sur le millésime 2007 actuellement proposé en primeur. Les propriétaires sont fermes sur les prix et Robert Parker met son grain de sel dans ce début de campagne de commercialisation.

Les critiques sévères formulées à l'encontre du millésime 2007, récemment dégusté en primeur (JdP n° 87), ne semblent pas émouvoir outre mesure le marché. La tendance, telle qu'elle ressort des premières transactions, indique une volonté des propriétaires de ne pas brader la marchandise, fût-elle moins gâtée par la nature qu'en 2006. Les négociants qui s'attendaient à ce que les prix reflètent une moindre qualité en sont actuellement pour leurs frais, voire pointent la «gourmandise» de certains châteaux.

Actuellement, la baisse des tarifs quand baisse il y a est purement symbolique, de l'ordre de 5 à 7%. «Ce n'est tristement pas une baisse», estime le propriétaire et négociant de Saint-Emilion, Jean-Luc Thunevin¹, qui «aurait aimé -15 %» et qui écarte l'argument – souvent resservi en pareille occasion – des investissements consentis par les propriétés. Pour l'instant, la campagne ne fait que démarrer sans précipitation en particulier pour les vins en mal de notoriété.

Quant aux premiers de la classe, ils n'avaient encore dévoilé leurs intentions à la fin mai, période où se tenait à Hong-Kong le salon Vinexpo Asie. Dans l'interval, de très nombreux châteaux se sont fait allumer par leur critique préféré. Dans son encyclique annuelle, le pape Robert Parker déconseille ouvertement d'acheter du 2007 au prix du 2006² et se montre particulièrement sévère pour la qualité d'ensemble du dernier millésime. Pour preuve, seuls trois propriétés

décrochent les notes maximales (au-dessus de 95). Mais, il s'agit de vins blancs (Pape Clément, Haut-Brion en Pessac-Léognan et Climens en Barsac) qui devançant ainsi des vedettes telles que Margaux, Mouton-Rothschild ou Latour. En-dessous de 90 et au-delà, le système de notation Parker peut avoir des effets dévastateurs. «Un score dans les 70 pour un bon Bordeaux est fou. [Parker] a assassiné certains vins», estimait début mai le courtier Benoît Ricaud-Dussarget, interrogé par l'AFP³.

Entre les aigreurs de Robert Parker, la faiblesse du dollar et l'attentisme des acheteurs Anglais, il n'y a guère plus que la grande distribution pour redonner un peu de tonus au marché du millésime 2007. De nombreux avis convergent pour dire que l'intervention des poids lourds du secteur devrait être déterminante. Sera-ce au bénéfice du consommateur ?

En tout cas il faudra surveiller de près les foires aux vins en 2009.

¹ Le Point, 24 mai 2008

² 2007 Bordeaux : who will buy them and at what price ? (Bordeaux 2007 : qui les achètera et à quel prix ?). Tel est le titre sans ambiguïté du carnet de notes du dégustateur américain pour qui il n'y a aucune nécessité d'acheter des 2007 en primeur tant que ne se profilent pas des réductions de prix significatives.

³ Robert Parker note les vins sur 100. Le poids de ces notations et du «système Parker» est tel que certains n'hésitent pas à dire : «Au-dessus de 90, vous n'en trouvez pas ; en dessous de 90, vous n'en vendez pas...»

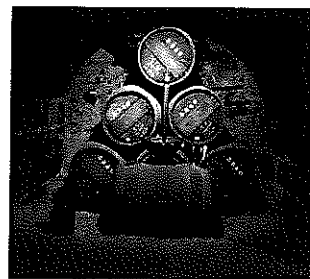
Les signes du vin

En matière de vin, êtes-vous «tendance», «gourmand», «esthète» ou «sensuel» ? Pour le savoir, la Winery d'Arsac a mis au point un système de dégustation original permettant de mieux connaître ses goûts tout en éveillant les sens. Cela s'appelle le «Signe œnologique» et consiste à déguster six vins de caractère différent puis à voter à l'aide d'un boîtier électronique. Au final, un logiciel, analysant les différents paramètres enregistrés, dresse votre profil œnologique. Les offices de tourisme de Lacanau et de Carcans ont été séduits par le concept et proposeront cet été, tous les vendredis, ce type de dégustation qui ne doit rien à l'astrologie. A noter que la revue *Le Festin* consacre dans son numéro d'été quelques pages à Philippe Raoux, propriétaire du château d'Arsac et de la Winery et grand amateur d'art contemporain.

Les négociants au musée

«L'art et le vin servent au rapprochement des peuples.» Cette citation de Goethe préside aux destinées du Musée du vin et des négociants qui ouvrira ses portes fin juin à l'occasion de la 6^e édition de la Fête du vin (programme en pages sorties). Situé rue Borie, au cœur du «centre historique du négoce bordelais», cet espace

est installé dans les caves voûtées du Cellier des Chartrons (photo), hôtel particulier du



xviii^e siècle. Ces salles abritent de nombreux documents, objets, panneaux explicatifs ainsi qu'un film en 2D permettant de suivre, à partir d'un tableau

du célèbre peintre bordelais Pierre Lacour, l'animation du quai des Chartrons au temps de sa splendeur. Ce nouveau musée est une initiative de l'association Bordeaux Historia Vini, créée en novembre 2007 afin de promouvoir l'histoire du négoce bordelais souvent caricaturé en «aristocratie du bouchon». Le fait est que ce musée vient également combler un vide patent. Depuis le départ des grandes maisons de négoce des quais de Bordeaux et de ses rues perpendiculaires, les témoignages de la présence du vin intra-muros ont totalement disparu à la faveur de grands programmes immobiliers et d'aménagement urbain. Musée des Négociants - 41, rue Borie à Bordeaux. Tél. 05 56 90 19 13